

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

M A I R I E D E S A C I E R G E S S A I N T M A R T I N EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

DELIBERATION 11-09042021-1 LOYERS ANNULÉ – RELAIS ABLOUX

Vu les délibérations 15-21042020-11, 48-15122020-1 et 10-09032021-4 annulant les loyers du Relais de l'Abloux dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid 19,

Considérant qu'à ce jour le couvre-feu est toujours en place à 19h00, et que les restaurateurs ne peuvent toujours pas exercer leur activité normalement,

Le maire propose une **annulation du loyer d'avril 2021** pour ce commerce de restauration

Après délibération le conseil municipal :

- approuve cette proposition
- dit que la commune émettra le titre de loyer pour le service « café communal – 001 » et simultanément un mandat pour un montant équivalent à l'article 6718.

Le conseil municipal charge le maire de faire appliquer cette décision : le secrétariat de mairie et Mme le receveur municipal seront informés.

Copie de cette délibération sera envoyée à Mr Haubert, gérant de l'établissement.

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">DELIBERATION 12-09042021-2 APPROBATION DU RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR – ALIÉNATIONS DE CHEMINS RURAUX</p> |
|---|

Le Maire rappelle qu'une enquête publique en vue de l'aliénation :

- **1/** D'une partie du chemin rural de la font du lac sur le communal de la minière bordant les parcelles n°802, 812, 774, 813, 773, 814, 769, 868, située section cadastrale B, d'une longueur de 388.7 m environ,
- D'une portion de chemin communal de la minière bordant les parcelles n°814, 768 et 767 située section cadastrale B, d'une longueur de 160.85 m environ,
- De la parcelle sur le communal de la minière cadastrée B 769 d'une surface de 4 602 m²,
- D'une voie communale entre l'étourdi et le pré de la maison bordant les parcelles n° 555, 554, 553, 548, 1122, 541, 1123, 277, 276, 275, 268, 266, 267, 265, 264, 540, 539 situés section B d'une longueur de 413.3 m environ,
- D'une partie de chemin rural bordant les champs de la Grande Taille, longeant les parcelles B 893, 897, 898, 899, 900, 902, 903, 859, 860, 875, 876, 1207, pour une longueur approximative de 380 mètres,
- **2/** - D'une partie du chemin rural dit du pré de la Voiselle bordant les parcelles n°220, 221, 222, et 243, situé section cadastrale D, d'une longueur de 92m environ,
- D'une partie du chemin rural sur la Gauvage bordant les parcelles n°237, 238, 240 et 241 situé section cadastrale D, d'une longueur de 70 m environ,
- **3/** - de deux portions du chemin rural « de Sacierges à La Lande », au lieudit Le Plaix bordant les parcelles C 1378 et B 1316, d'une surface approximative de 100 m² environ,
- **4/** - d'une portion du chemin rural, qui relie la Rue du Busson à la Rue des Hirondelles, au lieudit Le Colombier bordant la parcelles A 477, d'une surface approximative de 200 m² environ,
- **5/** - d'une portion du chemin rural « du Pré de la Voiselle », en sortie de bourg de Sacierges en direction de la commune de St Civran, derrière le stade municipal, bordant les parcelles D 254, 253, 252, 251, 250, 279, 280, 276, 275 et la parcelle D 243, d'une surface approximative de 750 m² environ,
- **6/** - d'une portion du chemin rural « des Reuilles », au lieudit Le Peu bordant les parcelles D 997 et 1066, d'une surface approximative de 450 m² environ.

s'est déroulée pendant 15 jours consécutifs du lundi 1^{er} mars 2021 au mardi 16 mars 2021.

Mr Jean-Marc HUBART, nommé commissaire enquêteur, a fourni le rapport de son enquête et le maire en expose les conclusions.

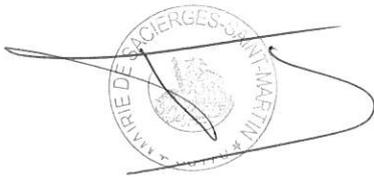
Le commissaire enquêteur émet un avis favorable au projet des ventes précitées.

Après examen des documents, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 7 voix pour et 3 abstentions (M. Cousseau, G. Viard et A. Titouni) :

- approuve le rapport du commissaire enquêteur relatif à l'aliénation des portions précitées.
- charge le maire de faire part de cette décision aux acquéreurs.
- confirme les ventes précitées aux prix fixés par délibération du 13 décembre 2007 :
 - 0,20 €/m² excédent de voirie en dehors des hameaux
 - 0,30 €/m² terrain situé dans un hameau, ou à proximité des bâtiments
 - 5,00 €/m² terrain constructible
- charge le maire de signer les actes de vente auprès du notaire choisi par les acquéreurs, après détermination exacte des surfaces par le géomètre des acquéreurs
- charge le maire de procéder à l'encaissement du produit des ventes

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

| |
|--|
| DELIBERATION 13-09042021-3 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – Budget PRINCIPAL |
|--|

Suite à l'étude du compte de gestion de l'exercice 2020 présenté par Madame Isabelle Benoit, Receveur Municipal,
Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

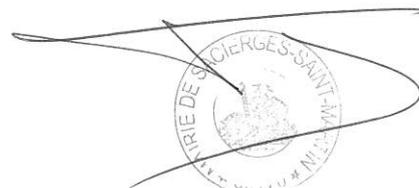
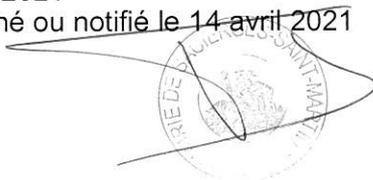
Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte de gestion** de la commune pour l'année **2020** qui fait apparaître :

- en section de fonctionnement, un **excédent** de + **64 957,20 €**. (Soixante-quatre mille neuf cent cinquante-sept euros et vingt centimes)
- en section d'investissement, un **déficit** de – **28 135,52 €**. (Vingt-huit mille cent trente-cinq euros et cinquante-deux centimes)

Le conseil municipal n'émet **aucune réserve ni observation** sur la conformité des comptes présentés par le Receveur et certifiés par l'ordonnateur.

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt, le vingt et un avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 10 avril 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence, pour le vote du compte administratif, de Mme Bérénice LAMOUREUX, adjointe au Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 09

| |
|---|
| DELIBERATION 14 -09042021- 4 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – Budget PRINCIPAL |
|---|

Suite à l'étude et à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2020 présenté par Madame Isabelle Benoit, Receveur Municipal

Après s'être fait présenter le détail des crédits budgétés ainsi que les réalisations de l'année écoulée, soit l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte administratif** pour l'année **2020** présenté par Madame Bérénice Lamoureux, Adjointe au Maire de la commune de Sacierges St Martin, qui fait apparaître :

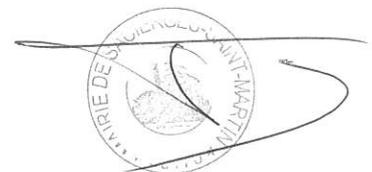
- en section de fonctionnement, un **excédent de + 64 957,20 €**. (Soixante-quatre mille neuf cent cinquante-sept euros et vingt centimes)
- en section d'investissement, un **déficit de – 28 135,52 €**. (Vingt-huit mille cent trente-cinq euros et cinquante-deux centimes)

Ce qui ramène le **résultat de clôture cumulé** à reporter sur l'année 2021 à :

- un **excédent de + 90 611,83 €** en section de fonctionnement.
- un **excédent de – 16 044,60 €** en section d'investissement

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

| |
|--|
| DELIBERATION 15-09042021-5 AFFECTATION DU RESULTAT 2020 SUR 2021 – Budget PRINCIPAL |
|--|

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2020 :

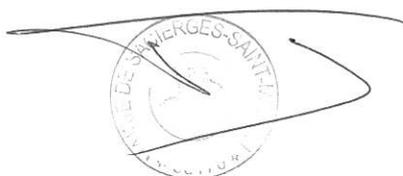
- un **excédent** de + **64 957,20 €** en section de fonctionnement.
- un **déficit** de - **28 135,52 €** en section d'investissement
- des **restes à réaliser dépenses** 2020 pour un montant de 29 495,31 €
- des **restes à réaliser recettes** 2020 pour un montant de 8 546,69 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'affectation des résultats suivante :

| AFFECTATION DE RÉSULTAT | BU 2021 |
|--|-------------------|
| Fonctionnement | |
| Résultat de l'exercice 2020 | 64 957,20 |
| Résultat antérieur reporté 002 | 25 654,63 |
| Résultat définitif à affecter | 90 611,83 |
| Investissement | |
| Résultat de l'exercice 2020 | -28 135,52 |
| Résultat antérieur reporté 001 | 12 090,92 |
| Résultat cumulé 2020 | -16 044,60 |
| Restes à réaliser dépenses : | 29 495,31 |
| Restes à réaliser recettes : | 8 546,69 |
| Solde des restes à réaliser | -20 948,62 |
| Résultat définitif : | -36 993,22 |
| Affectation du résultat : | |
| Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : | 36 993,22 |
| Affectation à l'excédent reporté (002) : | 53 618,61 |

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

DELIBERATION 16-09042021-6 VOTE DES TAXES LOCALES 2021 – BU PRINCIPAL

L'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences **principales** et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Compte tenu que la taxe d'habitation est supprimée, il n'est plus nécessaire de délibérer sur son taux. Pour les 20% de foyers qui s'en acquittent encore, le taux de 2019 s'applique automatiquement. Pour mémoire il était de 14,69 %.

Compte tenu que la suppression du produit de la TH est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), le taux de référence 2021 de TFPB sera égal à la somme du taux communal 2020 (14,09 %) et du taux départemental de TFPB de 2020 (16,21%) dans le respect des règles de plafonnement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

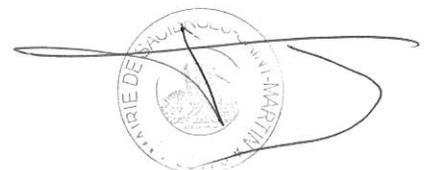
VOTE les taux des deux taxes pour l'exercice 2021 comme suit :

- **Taxe foncière (bâti) : 30,30 %** (part communale à 14,09 % + part départementale à 16.21 %)
- **Taxe foncière (non bâti) : 37,54 %**

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

| |
|--|
| DELIBERATION 17-09042021-7 VOTE DU BUDGET 2021 – BU PRINCIPAL |
|--|

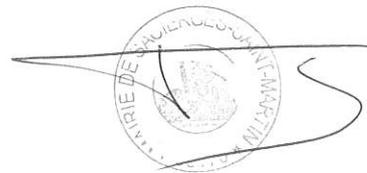
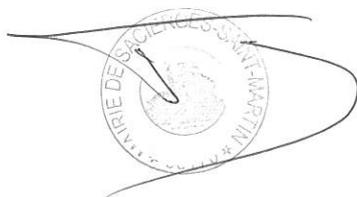
Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : **396 361,47 Euros** (Trois cent quatre-vingt-seize mille trois cent soixante et un euros et quarante-sept centimes)

- section d'investissement : **184 434,38 Euros** (Cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent trente-quatre euros et trente-huit centimes)

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

M A I R I E D E S A C I E R G E S S A I N T M A R T I N EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

| |
|--|
| DELIBERATION 18-0904201-8 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – Budget ASSAINISSEMENT |
|--|

Suite à l'étude du compte de gestion « Assainissement » de l'exercice 2020 présenté par Madame Isabelle Benoit, Receveur Municipal,
Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

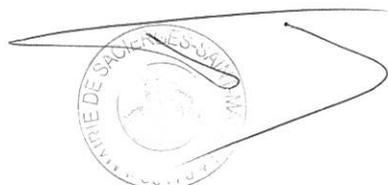
Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte de gestion** du budget annexe « assainissement » pour l'année **2020** qui fait apparaître :

- en section de fonctionnement, un **excédent** de **+ 5 685,84 €**. (Cinq mille six cent quatre-vingt-cinq euros et quatre-vingt-quatre centimes)
- en section d'investissement, un **excédent** de **+ 9 247,00 €**. (Neuf mille deux cent quarante-sept euros)

Le conseil municipal n'émet **aucune réserve ni observation** sur la conformité des comptes présentés par le Receveur et certifiés par l'ordonnateur.

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt, le vingt et un avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 10 avril 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence, pour le vote du compte administratif, de Mme Bérénice LAMOUREUX, adjointe au Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 09

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">DELIBERATION 19-0904-2021-9 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – Budget ASSAINISSEMENT</p> |
|---|

Suite à l'étude et à l'approbation du compte de gestion « Assainissement » de l'exercice 2020 présenté par Madame Isabelle Benoit, Receveur Municipal
Après s'être fait présenter le détail des crédits budgétés ainsi que les réalisations de l'année écoulée, soit l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

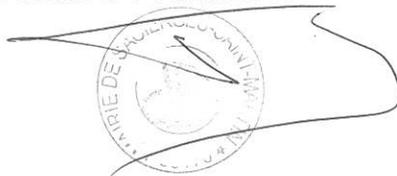
Après en avoir délibéré, le conseil municipal **approuve le compte administratif** du budget annexe « assainissement » pour l'année **2020** présenté par Madame Bérénice Lamoureux, Adjointe au Maire de la commune de Sacierges St Martin, qui fait apparaître :

- en section de fonctionnement, un **excédent** de **+ 5 685,84 €**. (Cinq mille six cent quatre-vingt-cinq euros et quatre-vingt-quatre centimes)
- en section d'investissement, un **excédent** de **+ 9 247,00 €**. (Neuf mille deux cent quarante-sept euros)

Ce qui ramène le **résultat de clôture cumulé** à reporter sur l'année 2021 à :

- un **excédent** de **+ 7 792,83 €** en section de fonctionnement.
- un **déficit** de **- 7 352,02€** en section d'investissement

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD



MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

| |
|--|
| DELIBERATION 20-09042021-10 AFFECTATION DU RESULTAT 2020 SUR 2021 – Budget ASSAINISSEMENT |
|--|

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2020 :

- un **excédent** de + 7 792,83 € en section de fonctionnement.
- un **déficit** de – 7 352,02€ en section d'investissement

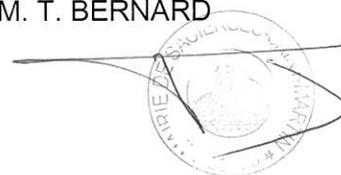
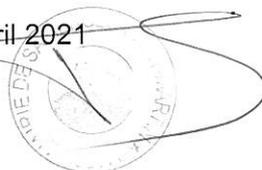
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'affectation des résultats suivante :

| AFFECTATION DE RÉSULTAT | BU 2021 |
|--|------------------|
| Fonctionnement | |
| Résultat de l'exercice 2020 | 5 685,84 |
| Résultat antérieur reporté 002 | 2 106,99 |
| Résultat définitif à affecter | 7 792,83 |
| Investissement | |
| Résultat de l'exercice 2020 | 9 247,00 |
| Résultat antérieur reporté 001 | -16 599,02 |
| Résultat cumulé 2020 | -7 352,02 |
| Restes à réaliser dépenses : | |
| Restes à réaliser recettes : | |
| Solde des restes à réaliser | 0,00 |
| Résultat définitif : | -7 352,02 |
| Affectation du résultat : | |
| Exécution du virement à la section d'investissement (1068) : | 7 352,02 |
| Affectation à l'excédent reporté (002) : | 440,81 |

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le 14 avril 2021

Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Indre
Arrondissement de Le Blanc
Canton de Saint Gaultier

MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt et un, le neuf avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du jeudi 1^{er} avril 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Guy Authiat (mesures Covid 19), sous la présidence de M. Thierry BERNARD

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Aïcha TITOUNI, Guillaume VIARD

Absente excusée : Louise FRESNAIS,
Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 11 – présents : 10 – votants : 10

| |
|--|
| DELIBERATION 21-09042021-11 VOTE DU BUDGET 2021 – BU ASSAINISSEMENT |
|--|

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget primitif du budget annexe « assainissement » 2021 qui s'équilibre comme suit :

- section de fonctionnement : **25 298,81 euros** (vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingt-un centimes)

- section d'investissement : **23 559,02 euros** (vingt-trois mille cinq cent cinquante-neuf euros et deux centimes)

Le lundi 12 avril 2021
Le Maire,
M. T. BERNARD

Certifié exécutoire compte-tenu
De la réception en sous-préfecture
Le : 14 avril 2021
Publié, affiché ou notifié le 14 avril 2021

